

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Troupeau bovins lait sur la commune principale de l'AIOT 1 Lieu Dit la Blanchardiere 79320 Moncoutant-sur-Sèvre.

La référence de votre dossier est A-3-FQMUXBX56 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 03/07/2023 à 12h46 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **85016233000011**

Organisme : **JEANNE MARIE LEBLOND**

Fonction : **CHEF ENTREPRISE**

Personne morale

N° SIRET **43017198300017**

Raison sociale **GAEC LA BLANCHARDIERE**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

MONCOUTANT-SUR-SEVRE

79320 MONCOUTANT SUR SEVRE

Signataire

Qualité : **ASSOCIE GERANT**

Référent

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Troupeau bovins lait**

Description des activités :

Augmentation d'un troupeau de vaches laitières existant de moins de 50VI, pour atteindre 150 vaches en 2024 sur la commune de Montcoutant, lieu dit la Blanchardière. Ce projet fait suite à l'installation d'un jeune agriculteur avec construction d'un bâtiment neuf. La totalité du lait est livré à la laiterie. Cette construction permet d'éloigner les vaches à plus de 100m des tiers. Le bâtiment en projet sera de type "aire de couchage sur litière compostée- compost et aire d'exercice raclée - lisier". La mise aux normes des effluents d'élevage sera assurée par un séparateur de phases qui traitera le lisier de l'aire d'exercice. La phase solide issue du séparateur sera stockée en fumière, la phase liquide dans des poches de stockage des effluents. Les volumes de stockage sont de 6 mois, permettent de répondre aux normes ICPE et directives nitrates. La traite sera assurée par 2 robots, les eaux blanches et les eaux vertes seront canalisées vers les poches de stockage des effluents. L'exploitation est en zone vulnérable mais n'est pas en zone N2000. Le permis de construire est déposé simultanément à la déclaration ICPE. Le plan d'épandage est à jour et à disposition sur le site d'exploitation.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **1 Lieu Dit la Blanchardiere 79320 Moncoutant-sur-Sèvre**

X : 427579

Y : 6630108

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 150 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **5000**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Effluents liquides issus de la traite, du tanck, et de l'aire dexercice après séparateur de phase. Compost issu de la litière compostée et issus du séparateur de phase. Fumier de litière accumulée non susceptible d'écoulement issu du bâtiment des génisses. Le volumes ont été calculés par le logiciel dexel de mise aux normes des bâtiments d'élevage. Le dexel est présent sur le site d'exploitation. Le plan d'épandge est à jour. La diversité des assolements et la surface disponible permettent de valoriser l'ensemble des déjections de l'exploitation.

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
079154644	gaec la blanchadière	1 A 51
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 134		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **18500**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **18500**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **18500**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Baches - plastics : circuit de recyclage CAVAC Cadavre animaux: équarissage Bidons produits phyto: ent Buchou Déchets de soins : circuit GDS/Véto Ficelles: CAVAC Huiles de vidange: Recyclage par le fournisseur. Tous les bordereaux sont gardés sur l'exploitation.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Etang 120m - Borne incendie 260m - Poche incendie communale 300m**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs. Voies carrossables pour accéder au site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLan100m.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Planmasse.pdf